



HAL
open science

Réemplois d'éléments architecturaux volés et innovations architecturales. L'introduction du marbre dans la Rome tarde-républicaine

Pauline Ducret

► **To cite this version:**

Pauline Ducret. Réemplois d'éléments architecturaux volés et innovations architecturales. L'introduction du marbre dans la Rome tarde-républicaine. Mélanges de l'École française de Rome - Moyen Âge, 2017, 2017/1, pp.165-176. 10.4000/mefrm.3552 . hal-03955421

HAL Id: hal-03955421

<https://hal.science/hal-03955421v1>

Submitted on 4 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Réemplois d'éléments architecturaux volés et innovations architecturales

L'introduction du marbre dans la Rome tardo-républicaine

Pauline DUCRET

P. Ducret, Université Paris 8 – Vincennes – Saint-Denis, paulineducret.univ@gmail.com

L'étude croisée de deux cas de vol d'éléments architecturaux dans des sanctuaires hellénistiques pour les utiliser dans des constructions à Rome, à un siècle d'écart (début II^e puis début I^{er} siècles av. J.-C.), permet de dégager deux moments charnières de l'introduction du marbre dans l'*Urbs*. Cette introduction passe d'abord par le réemploi, dans des édifices romains, d'éléments architecturaux grecs, dans des marbres qui se diversifient peu à peu, avant que la main d'œuvre romaine ne s'approprie les techniques de travail de ce matériau. Le réemploi joue également un rôle central dans l'entrée du marbre dans la construction privée, cette fois par la réutilisation d'éléments architecturaux d'abord destinés à des édifices temporaires. Que ce soit dans l'architecture publique ou privée, ce sont des initiatives individuelles, celles de grands *imperatores* ou d'hommes politiques de premier plan, et souvent contre la réprobation publique, qui sont le moteur de l'introduction de ce matériau de prestige.

Réemploi, marbre, colonnes, transport, temple de Jupiter Optimus Maximus, temple de la Fortune Equestre, Olympeion, temple d'Héra Lacinia

Two examples of stealing architectural elements in major Hellenistic sanctuaries, in order to use them in Roman constructions, have very different endings between the beginning of the 2nd and the beginning of the 1st centuries. They are actually two major steps in the introduction of marble in Rome, which initially consists in reusing some existing elements, first made of white Greek marbles and then of more diverse ones, before the Roman craftsmen were able to use the specific techniques for this material. The reuse also explains the introduction of marble in private architecture: marble elements made for temporary constructions were finally placed in some wealthy *domus*. Therefore, for both public and private architecture, the introduction of this prestigious material is mainly led by the personal initiatives of powerful *imperatores*, often against the public reprobation.

Reuse, marble, columns, transport, temple of Jupiter Optimus Maximus, temple of the Fortuna Equestris, Olympeion, temple of Hera Lacinia

Les sources antiques offrent, pour la période tardo-républicaine, deux exemples d'éléments architecturaux de marbre volés et réemployés dans des sanctuaires romains. Les épisodes sont somme toute très proches. D'un côté, en 173 av. J.-C.¹, Q. Fulvius Flaccus, alors censeur, fait enlever les tuiles du temple de Junon Lacinia pour couvrir le temple de la Fortune Équestre qu'il fait alors construire à

Rome. De l'autre, vers 85-84, L. Cornelius Sylla rentre d'une campagne en Attique avec des colonnes provenant de l'Olympeion d'Athènes, qu'il compte utiliser sur le Capitole en cours de reconstruction après un grave incendie. Leurs conclusions sont pourtant radicalement opposées, la première tentative se soldant par un échec, tandis que la deuxième n'a semble-t-il pas soulevé de problème.

1. Sauf mention contraire, les dates s'entendent toutes avant notre ère.

L'étude comparée de ces deux épisodes permet de dégager, dans un laps de temps assez court – une centaine d'années – les évolutions nettes qui se font jour à la fois dans les mentalités et dans les techniques liées au réemploi de ce matériau de luxe, encore peu utilisé à Rome, qu'est le marbre.

DU TEMPLE DE JUNON LACINIA AU TEMPLE DE LA FORTUNE ÉQUESTRE

Les notices liviennes rapportant la genèse de la construction du temple de la Fortune Équestre suivent les étapes habituelles de ce type de chantiers: un premier texte revient sur les circonstances qui ont présidé à la décision de construire – le vœu du temple lors d'une bataille contre les Celtibères en 180 dans laquelle la cavalerie a joué un rôle capital² –, un deuxième annonce la *locatio* (l'adjudication) des travaux et donc le lancement du chantier dès l'année suivante³, un troisième relate la dédicace soit, en principe, l'achèvement des travaux, en 173⁴. La plupart des constructions de sanctuaires que mentionne Tite Live suit ce schéma, tel, pour prendre un exemple quasiment contemporain, le temple de la Jeunesse voué en 207 et dédié en 191⁵. Bien souvent, et c'est le cas ici, les différentes étapes religieuses et juridiques suivent la carrière du constructeur: Flaccus voue la construction du temple en tant que proconsul en Espagne, demande à ce que l'on procède à la *locatio* lorsqu'il est consul et dédie le temple lors de sa censure. Jusqu'ici, rien que de très banal.

2. Liv.40.40.2-10.

3. Liv.40.44.8-12.

4. Liv.42.10.5.

5. Liv.36.36.5-6: «*Item Iuventatis aedem in Circo Maximo C. Licinius Lucullus duumvir dedicavit. Vouerat eam sedecim annis ante M. Livius consul, quo die Hasdrubalem exercitumque eius cecidit ; idem censor eam faciendam locavit M. Cornelio P. Sempronio consulibus. Huius quoque dedicandae causa ludi facti, et eo omnia cum maiore religione facta, quod novum cum Antiocho instabat bellum.*»

«De même Gaius Licinius Lucullus, nommé duumvir, dédia le temple de la Jeunesse dans le quartier du Grand Cirque. Marcus Livius, lorsqu'il était consul, l'avait voué seize ans auparavant, le jour où il avait défait Hasdrubal et son armée; c'est lui qui, en tant que censeur, avait procédé à sa mise en adjudication sous le consulat de Marcus Cornelius et de Publius Sempronius. Des jeux furent également donnés pour célébrer cette dédicace, et tout fut fait avec d'autant plus de ferveur qu'une nouvelle guerre contre Antiochus menaçait.» (Édition *Les Belles Lettres*, 1983, texte établi par A. Manuelian. Sauf mention contraire, les traductions sont de l'auteur).

Le dossier sur le temple de la Fortune Équestre s'enrichit cependant de deux autres notices, plus longues qu'à l'accoutumée: d'une part la spoliation des tuiles de marbre du temple de Junon Lacinia pour les remployer à Rome⁶, d'autre part la mort brutale et infâmante de Flaccus, l'année suivant sa censure, interprétée comme une punition de la déesse⁷. L'affaire est d'autant plus importante que le temple spolié fait partie d'un sanctuaire majeur de Grande Grèce que même Pyrrhus et Hannibal avaient épargné lors de leurs campagnes italiennes⁸. Ce temple, construit dans le deuxième quart du V^e siècle était situé à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Crotona, sur le cap Colonna⁹.

Quant au temple de la Fortune Équestre, Vitruve en parle comme d'un exemple de plan systyle et le place sur le Champ de Mars, *ad theatrum lapidem* soit, d'après F. Coarelli¹⁰ juste au nord du théâtre de Pompée. Il disparaît ensuite de nos sources, peut-être détruit par un incendie en 21 ap. J.-C.¹¹ ou lors de la restructuration du Champ de Mars par Auguste¹². Tite Live nous apprend par ailleurs qu'il était de moitié moins grand que le temple de Junon Lacinia dont il tire sa toiture.

La notice livienne permet également de dégager les grandes étapes de la spoliation des tuiles, du découvrément du temple à l'échec de leur réemploi:

La même année, le temple de Junon Lacinia fut privé de son toit. Quintus Fulvius Flaccus, alors censeur, faisait construire le temple de la Fortune Équestre, qu'il avait voué comme préteur en Espagne lors de la guerre contre les Celtibères, et y mettait le plus grand soin, afin qu'aucun temple à Rome ne fût plus imposant ou plus somptueux. Estimant que ce serait ajouter un ornement de taille à ce temple que de le revêtir de tuiles de marbre, il se rendit dans le

6. Liv.42.3.1-11.

7. Liv.42.28.10-12: Flaccus se suicide en apprenant la mort de ses deux fils en Illyrie.

8. Cic., *Div.*1.48; Liv.24.3.6; Liv.28.46.16; Liv.42.3.6; Polybe 3.33.18 et 56.4.

9. Sur ces tuiles, voir La Rocca 1996, notamment fig. 1 p. 90 et Ruga 1996 qui propose un catalogue des fragments conservés au Museo Nazionale di Crotona.

10. Coarelli 1995, p. 268.

11. Champeaux 1982, p. 133.

12. Coarelli 1995, p. 269.

Bruttium pour enlever moitié du toit du temple de Junon Lacinia, pensant que ce serait suffisant pour couvrir l'édifice en construction. Des navires furent préparés pour emmener et transporter les tuiles, et les alliés n'osèrent pas empêcher ce sacrilège par peur de l'autorité censoriale. Lorsque le censeur fut rentré, les tuiles, débarquées des navires, furent transportées au temple¹³.

Le récit, assez complet, permet d'étudier dans le détail les étapes de ce vol :

1. Le découverturement du temple: d'après Tite Live, Flaccus s'implique personnellement dans l'affaire et, de même qu'il semble avoir supervisé les travaux à Rome, de même il se rend lui-même à Crotona pour prendre les tuiles nécessaires à la construction de son temple. Cependant, l'action du censeur ne va pas de soi et si sa présence est jugée décisive dans le récit livien, en ce qu'elle force la main des alliés, il ne faut sans doute pas comprendre l'expression *auctoritate censoria* comme reflétant une autorité administrative et juridique: c'est une autorité toute symbolique, due au seul rang que confère cette magistrature. Les actions militaires de Flaccus ne l'ont pas non plus mené dans la région mais uniquement en Espagne où il combat les Celtibères¹⁴: le vol ne peut donc pas s'apparenter à une prise de butin ou à de quelconques *spolia*¹⁵. La suite du texte le confirme: Flaccus agit ici de manière illégale, outrepassant largement les droits que lui confère sa charge de censeur.
2. Le transport des tuiles jusqu'à Rome: Tite Live s'arrête un long moment sur le transport des tuiles de marbre de Crotona jusqu'à leur destination finale, à Rome. Cela passe d'abord par la voie maritime puis par la voie fluviale, sans qu'une rupture de charge au niveau de l'embouchure du Tibre ne soit men-

tionnée. L'emploi du pluriel *naues* souligne l'ampleur d'un tel transport, qui n'était pas sans danger¹⁶.

3. Le débarquement à Rome: les bateaux semblent débarquer les tuiles à Rome même, après avoir remonté le fleuve. Ce déchargement, au début du II^e siècle devait s'effectuer sur la rive gauche du Tibre, à hauteur du Forum Boarium, où se trouvait le port fluvial le plus ancien de Rome¹⁷. De fait, quel qu'ait été le point de débarquement, il fallait ensuite traverser une partie du Champ de Mars pour arriver sur le chantier.
4. Le transport dans Rome: les tuiles sont déplacées, par voie terrestre, de leur lieu de débarquement au chantier de construction.

L'insistance de Tite Live sur le transport des blocs de marbre n'est sûrement pas fortuite. Elle rappelle que le transport représente le budget principal de l'approvisionnement en matériaux de luxe, d'autant plus ici qu'il s'agit de la spoliation de matériaux venant d'une région éloignée¹⁸. Mais l'importance du transport est également symbolique: faire venir du marbre à Rome, et le transporter à travers les rues de la ville, c'est pour Flaccus, en butte à l'opposition du Sénat durant toute sa carrière¹⁹ et qui entend faire de son temple « [le] plus imposant [et le] plus somptueux » de l'*Urbs*, un moyen d'affirmer sa puissance et d'asseoir son prestige. Deux siècles et demi plus tard, Pline l'Ancien est toujours sensible au caractère impressionnant du passage dans les rues de Rome de ces éléments architecturaux d'exception :

Que chacun songe en soi-même au prix de ces travaux, à l'énormité des masses qu'il voit emporter et traîner, et combien sans cela la vie de bien des mortels serait plus heureuse²⁰.

Dans le cas du temple de la Fortune Équestre, la symbolique est renforcée par le fait qu'il s'agisse

13. Liv.42.3.1-4: *Eodem anno aedis Iunonis Laciniae detecta. Q. Fulvius Flaccus censor aedem Fortunae equestris, quam in Hispania praetor bello Celtiberico uoverat, faciebat enixio studio, ne ullum Romae amplius aut magnificentius templum esset. Magnum ornatum ei templo ratus adiecturum, si tegulae marmoreae essent, profectus in Bruttios aedem Iunonis Laciniae ad partem dimidiam detegit, id satis fore ratus ad tegendum quod aedificaretur. Naues paratae fuerunt, quae tollerent atque asportarent, auctoritate censoria sociis deterritis id sacrilegium prohibere. Postquam censor rediit, tegulae expositae de nauibus ad templum portabantur.* (Édition *Les Belles Lettres*, 1971, texte établi par P. Jal).

14. Liv.40.40.02-10.

15. Tarpin 2013, p. 83.

16. Fant 2008a; Fant 2008b.

17. Le Gall 1951, p. 93-94.

18. Barresi 2002: conclusion similaire pour le transport de colonnes de marbre durant la période impériale.

19. Champeaux 1982, p. 136-139 puis p. 145-146. Voir aussi la suite de cet article.

20. Pline.NH.36.1.1: *Secum quisque cogitet, et quae pretia horum audiat, quas uehi trahique moles uideat, et quam sine iis multorum sit beator uita.* (Édition *Les Belles Lettres*, 1981, texte établi par J. André et traduit par R. Bloch, p. 49).

de réemploi : l'utilisation de tuiles provenant d'un temple grec d'importance permet à Flaccus de placer sa construction dans la lignée de prestigieux ancêtres et de comparer sa toute jeune Fortune Équestre, dont le culte est de son invention²¹, à la Junon/Héra lacinienne. La visibilité est d'ailleurs un des éléments-clés de l'épisode, comme le montre la suite du passage :

Bien que l'on gardât le silence sur leur origine, elle ne put cependant rester cachée. Des bruits de mécontentement commencèrent donc à s'élever de la curie ; de toutes parts on demandait que les consuls fissent à ce sujet un rapport au Sénat²².

Dans ce jeu de cache-cache entre Flaccus et le Sénat, la tension semble venir de ce qu'il est de notoriété publique – sûrement selon la volonté de Flaccus – que ces tuiles de marbre ont été amenées à Rome, mais que leur origine exacte doit demeurer inconnue, être cachée (*celari*) aux yeux de la Curie. Comme pour le reste de sa carrière, Flaccus joue entre le soutien de la plèbe et l'opposition du Sénat, ce qui se traduit ici par une double volonté de faire étalage du prestige des matériaux utilisés et de tenir secret le vol qui en est à l'origine. Il est, précisément pour cette raison, difficile de croire que la provenance des tuiles ait été réellement tenue secrète. Ce sont à la fois la nouveauté du matériau et le prestige de l'architecture grecque qui doivent frapper les esprits, et Tite Live rappelle bien au début du passage que c'est là le but de Flaccus : son temple, même de moitié moins grand que celui de Junon Lacinia, serait à la fois *amplius* et *magnificentius* ; rien à Rome ne pourrait lui être comparable justement parce qu'il reprend les modèles du monde hellénisé. Le modèle, c'est le temple grec, dans ses dimensions exceptionnelles et ses matériaux encore inusités à Rome à l'époque.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Une fois informé de l'origine des tuiles, le Sénat s'oppose à leur utilisation. Sur ce point, Tite Live et Valère Maxime offrent deux versions légèrement différentes de l'épisode. Pour Tite Live, Flaccus se voit forcé de rendre les tuiles au temple de Junon

Lacinia avant même la fin de la construction²³. Chez Valère Maxime, la restitution des tuiles fait suite à la mort de Flaccus, une fois le temple terminé et dédié²⁴. Cette différence dans le déroulement chronologique des faits tient sûrement à ce que Valère Maxime entend mettre en avant le châtement divin dans cet *exemplum* d'impiété²⁵. Les luttes entre Flaccus et le Sénat sont donc passées sous silence et le rôle de la Curie cantonné à reconnaître le châtement divin et à agir en conséquence²⁶. Reste que le réemploi des tuiles s'avère finalement un échec dont les raisons sont développées par Tite Live dans un passage où il reprend, au style indirect libre, l'essentiel des discussions qui auraient eu lieu au Sénat :

Le temple le plus sacré de la région, que ni Pyrrhus, ni Hannibal n'avaient profané, il n'aurait pu commettre acte plus impie que de le priver odieusement de son toit et le menacer de ruine ! Le temple privé de son revêtement, la charpente nue, à la merci des intempéries, allait pourrir ! Était-ce pour qu'il agisse ainsi qu'on l'avait nommé censeur, magistrat chargé de gouverner les mœurs ? [...] Et ce qui pourrait déjà paraître révoltant s'il s'en prenait aux édifices privés des alliés, cela il l'infligeait aux sanctuaires des dieux immortels, les menaçant de ruine, et il impliquait le peuple romain dans son sacrilège, lui faisant construire des sanctuaires sur la ruine d'autres sanctuaires, comme si les dieux immortels n'étaient pas les mêmes partout, mais que les uns devaient être honorés aux dépens des autres et parés de leurs dépouilles ! Comme on savait ce que pensaient les Pères avant même qu'ils ne délibérassent, une fois que le consul eut présenté son rapport, tous à l'unanimité

21. Champeaux 1982, p. 142-143.

22. Liv.42.3.4-5: *Quamquam, unde essent, silebatur, non tamen celari potuit. Fremitus [eius] igitur in curia ortus est ; ex omnibus partibus postulabatur, ut consules eam rem ad senatum referrent.*

23. Liv.42.3.10-11.

24. Val.Max.1.1.20. Valère Maxime parle dans ce texte de Locres et non de Crotona, une erreur peut-être due à une confusion avec les paragraphes suivants qui concernent effectivement la ville de Locres.

25. C'est là le thème de tout ce passage du premier livre, souligné dans l'édition Budé : « la négligence à l'égard de la religion » (Édition *Les Belles Lettres*, 1995, texte établi et traduit par R. Combès).

26. Pour ces raisons il ne nous semble pas, comme le fait F. Coarelli (Coarelli 1995, p. 269), que la version de Valère Maxime doive être préférée aux notices liviennes, qui suivent par ailleurs une chronologie bien plus précise. Il nous semble au contraire préférable d'admettre que les tuiles ont été restituées au temple de Junon Lacinia avant la fin des travaux. La suite de l'article apporte d'autres arguments allant dans ce sens.

té furent d'avis qu'il fallait veiller à ce que les tuiles fussent reposées sur le temple et faire des sacrifices expiatoires à Junon. Les expiations religieuses furent menées avec soin ; quant aux tuiles, ceux qui avaient été chargés des travaux annoncèrent qu'elles avaient été laissées dans la cour du temple, parce qu'aucun artisan n'avait pu trouver moyen de les replacer²⁷.

Le texte permet de proposer trois interprétations différentes de l'épisode, qui ne s'excluent pas l'une l'autre. Le discours des sénateurs insiste avant tout sur le caractère moral et religieux de ce qui leur semble une grave impiété : enlever le toit d'un temple, c'est le condamner à la ruine et, ce faisant, dépouiller une déesse reconnue dans l'ensemble du monde méditerranéen – la Héra grecque étant associée par Tite Live à la Junon romaine. Le texte de Valère Maxime va dans le même sens, en insistant sur le châtement de la déesse spoliée. L'impunité est même double, puisqu'elle agit également contre les alliés de Rome. Et c'est bien l'ensemble du peuple romain que Flaccus entraîne dans son impiété, lui qui agit alors qu'il est revêtu de la plus haute magistrature de l'*Urbs*. C'est également un épisode éminemment politique qui doit être replacé plus largement dans les luttes opposant Flaccus au Sénat depuis sa préture, et qui peut même être lu à l'aune des tensions grandissantes entre la Curie et des *imperatores* dont le prestige inquiète. Tite Live évoque enfin un problème technique : l'incapacité où se trouvent les *redemptores*²⁸ à remettre en place les tuiles du temple grec

et à trouver des artisans qui en soient capables. Cette mention est particulièrement intéressante, en ce qu'elle illustre le fait que les techniques constructives liées à l'utilisation du marbre, et ici du marbre en toiture²⁹, sont à l'époque perdues, à Rome comme en Grande Grèce. Il faut sûrement en conclure qu'il n'y avait pas – ou plus – d'artisans grecs travaillant le marbre dans la région au début du II^e siècle av. J.-C.

Il est en fait possible de relire l'ensemble du passage à l'aune de ce problème technique. En effet, si les entrepreneurs n'ont pas été capables de remettre les tuiles de marbre à leur place, comment auraient-ils été capables de les utiliser dans le temple romain ? Dans un temple qui, de plus, ne semble pas avoir été prévu pour les recevoir : l'épisode du vol des tuiles arrive en effet assez tard dans la construction, en 173, alors que les travaux auraient débuté dès 179. Cette toiture particulière ne semble donc pas avoir été prévue dès l'origine du projet – Flaccus profite de ce qu'il est censeur pour jouer du prestige de sa charge et voler les tuiles. Si l'on suit la chronologie de Tite Live, l'échec infligé par le Sénat, qui impose de rendre les tuiles et donc d'utiliser un autre matériau pour la couverture du toit, n'a pas davantage impliqué de réel retard dans les travaux : la même année, à la fin de sa censure³⁰, Flaccus procède à la dédicace du temple³¹. Si cela n'implique pas nécessairement que l'ensemble des travaux aient été terminés, il reste qu'un an et demi après l'entrée en fonction des censeurs, ils sont assez avancés pour que la

27. Liv.42.3.5-11 : *Vt uero accersitus in curiam censor uenit, multo infestius singuli uniuersique praesentem lacerare: templum augustissimum regionis eius, quod non Pyrrhus, non Hannibal uiolassent, uiolare parum habuisse, nisi detexisset foede ac prope diruisset. Detractum culmen templo, nudatum tectum patere imbribus putrefaciendum. <Ad> id censorem moribus regendis creatum? [...] Et quod, si in priuatis sociorum aedificiis faceret, indignum uideri posset, id eum <templa deum> immortalium demolientem facere, et obstringere religione populum Romanum ruinis templorum templa aedificantem, tamquam non iudem ubique di immortales sint, sed spoliis aliorum alii colendi exornandique! Cum, priusquam referretur, appareret, quid sentirent patres, relatione facta in unam omnes sententiam ierunt, ut eae tegulae reportandae in templum <locarentur> piaculariaque Iunoni fierent. Quae ad religionem pertinebant, cum cura facta; tegulae relictas in area templi, quia reponendarum nemo artifex inire rationem potuerit, redemptores nuntiarunt.*

28. L'utilisation de ce terme au pluriel pose d'autres problèmes d'interprétation. Que la remise en place des tuiles ait fait l'objet d'une adjudication est en soi tout à fait logique. Mais que plusieurs entrepreneurs en aient reçu la charge est plus

problématique. Il faut peut-être comprendre que plusieurs entrepreneurs ont, chacun à son tour, essayé de refaire le toit sans y parvenir. Le pluriel pourrait aussi exprimer l'opposition globale des *redemptores*, à Rome ou dans la région, à prendre en charge des travaux pour lesquels ils savent qu'ils ne disposent pas de la main d'œuvre qualifiée, avant même toute adjudication ; le texte de Tite Live semble pourtant sous-entendre que les adjudications ont bien eu lieu, et que le problème s'est posé une fois sur place, au moment de faire les travaux.

29. D'après Ruga 1996, p. 99, les tuiles présentent des typologies légèrement différentes selon leur emplacement dans la couverture, ce qui rendait leur montage particulièrement complexe.

30. Le 10 août si l'on en croit la date anniversaire du temple apparaissant dans les Fastes.

31. Liv.42.10.5.

cérémonie ait lieu ; la toiture devait donc avoir été achevée entre-temps. Il est ainsi assez peu probable que, dans un laps de temps si court et sans que cela ait été prévu dans le projet initial, l'insertion d'éléments de marbre dans la toiture n'ait pas posé de lourds problèmes. De fait, Flaccus ne devait pas disposer lui-même des relations nécessaires pour obtenir l'aide d'artisans travaillant le marbre. Contrairement à son illustre prédécesseur Scipion, il ne semble pas avoir fait partie des cercles hellénophiles de Rome et à aucun moment de sa carrière il n'a été en contact avec le monde grec. S'il ne se trouve ni à Rome ni dans le sud de l'Italie, en ce début de II^e siècle, d'artisans travaillant le marbre, le projet de Flaccus était voué à l'échec. Cet échec, avant tout technique, a pu ensuite être relu dans un sens politique et moral, d'autant que la carrière de Flaccus est elle-même, *a posteriori*, entachée par son suicide.

Nous retiendrons donc de cet épisode d'une part que la tentative de Flaccus a provoqué un scandale à la fois moral – la spoliation d'un sanctuaire grec – et politique – l'introduction d'un matériau de luxe dans une période où le Sénat tente de limiter les dépenses des *imperatores* ; d'autre part que les difficultés techniques pour intégrer de nouveaux éléments architecturaux et, surtout, un nouveau matériau, sont encore trop importantes. Derrière le récit livien, teinté de moralité toute religieuse, il apparaît que Rome, en ce début de II^e siècle, n'est pas prête à (r)employer à grande échelle des éléments architecturaux exogènes dans un matériau encore inusité.

DE L'OLYMPEION AU CAPITOLE

Une centaine d'années plus tard, un cas similaire apparaît dans nos sources. Il s'agit de nouveau du vol d'éléments architecturaux de marbre dans un sanctuaire grec : d'après un passage de Pline l'Ancien, au retour d'une campagne en Attique en 85 ou 84, Sylla aurait ramené avec lui des colonnes de marbre de l'Olympeion d'Athènes pour les employer dans des *Capitolinis aedibus*³².

Ce vol n'est qu'un des rebondissements de l'histoire, très mouvementée, de l'Olympeion : commencée au VI^e siècle par Pisistrate et aban-

donnée à sa mort, la construction de l'édifice est reprise vers 175 av. J.-C. sous le règne d'Antiochos IV et, à en croire Vitruve, selon les plans d'un architecte romain, Cossutius³³. De fait c'est bien à cette date que l'Olympeion est reconstruit en marbre pentélique. Les travaux ne sont cependant menés à leur terme qu'au II^e siècle ap. J.-C., sous l'impulsion d'Hadrien. C'est donc sur un chantier en cours, alors interrompu, que Sylla récupère les colonnes.

Il est beaucoup moins aisé de savoir à quel(s) monument(s) Sylla réservait ces colonnes. À ce sujet, le débat est ouvert et croise un autre débat historiographique virulent portant sur la taille et l'apparence du temple de Jupiter Optimus Maximus aux époques archaïque et tardo-républicaine. Le texte a longtemps été compris comme faisant référence au temple de Jupiter Capitolin, sans plus de question. L'utilisation des colonnes de l'Olympeion qui, pour les principales, mesurent autour de 16,312 mètres de haut, irait alors dans le sens d'une reconstitution monumentale du temple, dont E. Gjerstad restitue les colonnes du *pronaos* à 16,48 mètres³⁴. A. Boethius n'accepte cette restitution que pour l'état tardo-républicain du temple, son précédent archaïque étant d'après lui de taille plus modeste³⁵. Cependant H. Abramson, suivi par S. De Angeli dans le *LTUR* puis R. Tölle-Kastenbein dans sa monographie sur le monument, estime qu'il ne s'agit pas des colonnes de la colonnade extérieure de l'Olympeion, mais d'éléments appartenant à la *cella* du temple, soit des colonnes de taille bien plus modeste et faites non pas de marbre pentélique, mais de divers marbres colorés³⁶. Parmi les arguments en faveur de cette hypothèse, des éléments intéressent directement notre question du réemploi. Tout d'abord sur les raisons ayant poussé Sylla à rapporter ces colonnes à Rome : alors que plusieurs chercheurs, depuis A. Boethius et E. Gjerstad, mais aussi F. Coarelli³⁷, lient ce vol à l'incendie de 133 qui détruit une grande partie du Capitole et endommage gravement le temple poliade, les partisans d'un vol de plus petites colonnes estiment que ce n'est que suite à l'incendie de 83, qui détruit

33. Vitruve, *Arch.7.praef.15*.

34. Gjerstad 1962.

35. Boethius 1962 et 1967.

36. Abramson 1974a et 1974b ; De Angeli 1996, p. 148-153 ; Tölle-Kastenbein 1994, p. 152.

37. Coarelli 1994, p. 27-31.

32. Pline, *N.H.*, 36.5.6.

complètement le temple, que de grands travaux de réfection sont lancés. De fait l'un n'exclut pas l'autre, et il nous semble tout à fait possible que Sylla ait pensé à de larges travaux de restauration sur le Capitole avant l'incendie de 83. La récupération de ces colonnes par Sylla dès 85-84 ne prend vraiment de sens que s'il avait déjà en tête des travaux importants dans lesquels les inclure, et le texte de Pline, bien qu'écrit deux siècles plus tard, fait un lien direct entre ces colonnes et leur utilisation sur le Capitole. Les autres arguments intéressent moins directement notre propos : l'un tient à la lecture de frappes monétaires dont l'interprétation reste très discutée, l'autre à la fragilité de l'argument *ex silentio*, s'appuyant sur le silence de Vitruve pour nier l'utilisation des colonnes dans le temple poliade. Reste l'expression utilisée par Pline, *Capitolinis aedibus*, dont le pluriel est difficilement compréhensible s'il s'agit – ou plutôt s'il ne s'agit que – du temple poliade.

Ces débats, qui restent ouverts, ne changent en rien la portée du réemploi voulu par Sylla. Qu'il ait pris des colonnes d'une taille encore inconnue à Rome, plus de 16 mètres de haut, ou qu'il y ait introduit de plus petites colonnes dans des marbres colorés encore inédits³⁸, son geste reprend la symbolique du réemploi que nous avons déjà dégagée dans l'épisode de Flaccus : l'introduction d'éléments architecturaux exceptionnels par leur facture comme par leur matériau provenant de réalisations parmi les plus monumentales de l'architecture grecque. Le texte de Pline cité plus haut,

évoquant ces « masses » qui sont « emportées » et « trainées » dans les rues de Rome s'applique on ne peut mieux à l'exemple syllanien, et il est d'ailleurs intéressant de noter que la très courte remarque de Pline ne souligne qu'un seul élément du réemploi, son transport, à travers le verbe *aduexerat*. Sylla rentrant de campagne avec ces impressionnantes masses de marbre : voilà encore une image propre à impressionner les esprits de ses contemporains.

Le silence de nos sources sur le réemploi effectif des colonnes volées peut trouver une autre explication que celle avancée par les partisans de leur non-utilisation dans le temple poliade : en 69, au moment où est dédié le nouveau temple, l'utilisation du marbre dans l'architecture de Rome, publique comme privée, n'est plus un objet d'étonnement ; cela commence à être une habitude sur laquelle les auteurs latins n'ont plus à s'arrêter.

RÉEMPLOIS ARCHITECTURAUX ET INTRODUCTION DU MARBRE À ROME

Pour être bien compris, ces deux exemples doivent être replacés dans le contexte de l'introduction progressive d'éléments architecturaux en marbre dans l'architecture, publique comme privée, de l'*Urbs*. Nous avons résumé dans le tableau suivant un certain nombre de ces étapes, connues par des sources littéraires ou archéologiques. Les deux exemples que nous venons d'étudier y apparaissent en gras :

Date	Monument(s)	Description	Marbre(s) employé(s)	Réemploi avéré	Contexte	Source(s)
190	Arc de Scipion	Scipion fait placer deux bassins de marbre devant l'arc qu'il vient de construire			public	Liv.37.3.7
180	Temple Fortune Équestre	Vœu de la construction du temple par Flaccus (<i>propraet.</i>) à la fin d'une bataille contre les Celtibères			public	Liv.40.40.2-10

38. Les marbres utilisés à Rome à l'époque sont très majoritairement des marbres blancs, notamment le marbre pentélique. Voir ci-dessous.

179	Temple Capitolin	Contre-exemple : les colonnes du temple Capitolin sont restuquées			public	Liv.40.51.3
179	Temple Fortune Équestre	<i>Locatio</i> du temple de la Fortune Équestre par Flaccus (ces.)			public	Liv.40.44.8-12
173	Temple Fortune Équestre	Vol des tuiles du temple de Junon Lacinia Dédicace du temple de la Fortune Équestre par Flaccus (ces.)	Marbre pentélique et de Paros	X	public	Liv.42.3.1-11 Liv.42.10.5 Val. Max.1.1.20
146	Temple Jupiter Stator	1 ^{er} temple de marbre, construit par Q. Caecilius Metellus Macedonicus et entouré d'un portique lui-même de marbre. Il est décoré d'un groupe de statues de marbre datant d'Alexandre. Architecte : Hermodoros de Salamine	Marbre de Paros	(pour les statues)	public	Vel.1.11.3-5 ; Vitr.3.2.5
vers 133	Temple de Mars <i>in Campo</i>	2 ^{ème} temple de marbre, construit par Decius Junius Brutus Callaicus Architecte : Hermodoros de Salamine	Marbre pentélique		public	Données archéologiques ^a
vers 115	Temple de Neptune <i>in Campo</i>	3 ^{ème} temple de marbre, construit par Cn. Domitius Ahenobarbus			public	Données archéologiques ^b
fin II ^c	Temple B du Largo Argentina (<i>Fortuna Huiusce Diei</i>)	Frise d'entablement et statue de culte en marbre (aucun autre élément de marbre)	Marbre pentélique		public	Données archéologiques
103-92	Théâtre temporaire / Domus Palatine de Crassus	Édilité de Crassus (103) : il fait venir 4 (ou 10) colonnes de marbre pour la scène du théâtre. En 92, on lui reproche d'avoir ces colonnes dans son atrium. D'après Pline, aucun édifice public n'a de colonnes de marbre à l'époque.	Marbre du Mont Hymette		public puis privé	Pline.17.1.4 ; 36.3.3 ; Val. Max.9.1.4
86	Capitole	Vol des colonnes de l'Olympeion d'Athènes par Sylla.	Marbre pentélique ou marbres colorés	X	public	Pline.36.5.6

78		M. Lepidus importe des blocs pour faire des seuils de marbre dans sa maison. Première attestation sûre d'un marbre coloré à Rome.	Marbre de Numidie (<i>giallo antico</i>)		privé	Pline.36.8.6; 36.24.109
Fin 80's	Inconnu	Épave de Mahdia, contenant des colonnes et chapiteaux en marbre. Chargement destiné à un marché privé.	Marbre pentélique	X	privé	Données archéologiques ^c
74	n.c.	L. Licinius Lucullus introduit à Rome le marbre noir.	Marbre luculléen (noir)		privé	Pline.36.8.6
69	Capitole ^d	Dédicace du temple de Jupiter Optimus Maximus. Architecte: Lucius Cornelius		X	public	Cic.2Ver.4.36.69
65	Temple Jupiter Capitolin	Dédicace des statues du temple. Sculpteur: l'athénien Apollonios			public	Cic.Div.11.46
61-55	Théâtre de Pompée	Emploi massif du marbre.	Divers		public	Données archéologiques
58	Théâtre temporaire / Domus Palatine de Scaurus	Jeux mégalésiens donnés par Scaurus. Il fait venir 360 colonnes de marbre pour son théâtre temporaire. Les plus hautes, en marbre luculléen, ornent l'atrium de sa <i>domus</i> .	Divers, dont marbre luculléen		public puis privé	Pline.36.2.2; 36.24.113-114
vers 49	<i>Domus</i> de Mamurra sur le Coelius	1 ^{ère} <i>domus</i> où toutes les colonnes sont en marbre massif. Introduction du marbre blanc italien à Rome.	Marbres de Caryste et de Luna		privé	Pline.36.7.6
51-46	Forum de César et temple de Vénus Genitrix	Premiers gros investissements en marbre italien.	Marbre de Luna		public	Données archéologiques

a. Bernard 2010

b. Bernard 2010

c. Bauchhenss 1994 : le chargement principal de l'épave, venant d'Athènes et sans-doute destiné à Rome, est composé de colonnes et de chapiteaux, dont une petite minorité a déjà été utilisée.

d. Bien qu'il ne soit pas assuré que les colonnes de l'Olympeion aient été utilisées pour le temple de Jupiter Capitolin, nous indiquons cette date comme un ordre de grandeur de l'avancée des travaux dans la zone.

L'introduction du marbre à Rome est progressive et s'étend sur toute la période tardo-républicaine, notamment entre la fin du II^e siècle et le milieu du I^{er} siècle av. J.-C.³⁹ Cette introduction est elle-même sélective et les différents types de marbre ne sont « découverts » que progressivement : sont d'abord utilisés des marbres blancs, le pentélique, celui du Mont Hymette⁴⁰ et celui de Paros. La préférence pour ces marbres blancs attiques ou des Cyclades est sûrement à lier avec l'arrivée à Rome d'artisans grecs habitués à travailler ces matériaux⁴¹. Il n'est d'ailleurs pas anodin que les deux premiers temples revêtus de marbre de l'*Urbs* soient l'œuvre d'un architecte grec, Hemodoros de Salamine, venu à Rome à la suite de Metellus⁴² : grand général ayant combattu dans la région, Metellus a pu revenir de ses campagnes avec les artisans dont il avait besoin pour travailler ce nouveau matériau. La diversification vers des marbres colorés ne survient qu'après, dans les années 70 si l'on suit le texte de Pline, tandis que l'exploitation des carrières italiennes ne commence qu'à partir de la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C. Cette exploitation locale suppose l'appropriation, par une main d'œuvre relativement nombreuse et qui ne peut être uniquement grecque, de l'ensemble des gestes permettant d'exploiter ce nouveau matériau, de l'extraction dans les carrières de Carrare jusqu'à sa mise en œuvre dans des éléments architecturaux de plus en plus variés.

Ce tableau met également en évidence le rôle innovateur du réemploi dans la diffusion du marbre à Rome. Nos deux exemples le montrent : c'est d'abord par des essais de réemploi d'éléments architecturaux déjà existants, venant de monuments grecs, que le marbre arrive à Rome. Il n'est pas sûr, comme l'affirme Pline, qu'aucun monument public n'ait eu de colonne de marbre avant l'édilité de Crassus. Des fûts de colonne appartenant aux temples de Mars et de Neptune, sur le Champ

de Mars, semblent indiquer le contraire⁴³. Reste qu'au moment de la récupération des colonnes de l'Olympeion par Sylla, très peu d'éléments de marbre apparaissent dans l'architecture romaine, et sûrement aucun de cette taille (quelles que soient les colonnes considérées). Quant au temple de la Fortune Équestre, on comprend d'autant mieux son échec lorsque l'on prend conscience du caractère inédit du projet : aucun élément architectural de marbre n'existait alors à Rome et les exemples d'utilisation du matériau, dans la sculpture comme pour les stèles funéraires, sont extrêmement rares avant le II^e siècle. Il n'est d'ailleurs pas anodin que Tite Live mentionne les deux bassins de marbre placés par Scipion devant son arc de triomphe en 190 comme un événement digne d'intérêt, ou que, à la même époque, les colonnes du temple de Jupiter Capitolin aient seulement été restuquées⁴⁴ tandis que le temple d'*Honos et Virtus*, que Vitruve classe parmi les plus belles réalisations faites par un romain, est construit en 101 sans aucun élément de marbre :

Si ce temple eût été de marbre, unissant ainsi à la finesse de son exécution le prestige que confèrent la magnificence et le coût de la construction, il serait cité parmi les premiers et les plus grands chefs-d'œuvre⁴⁵.

Il faut d'ailleurs noter que c'est d'abord dans des réalisations de généraux vainqueurs, et notamment dans des temples construits sur les revenus amassés lors de leurs guerres, que se trouvent les premiers éléments de marbre. Leur arrivée à Rome est donc à comprendre dans le cadre de l'affirmation des ambitions personnelles de ces grands *imperatores*, dont la puissance se concrétise dans leurs réalisations monumentales.

Par ailleurs, à en croire Pline, c'est également par le biais du réemploi que le marbre est introduit dans l'architecture privée. Par deux fois,

39. La fin de ce processus est en fait à dater de la période augustéenne. Voir Gros 2016, notamment p. 252, sur ce point.

40. Comme celles du Pentélique, les carrières du Mont Hymette se trouvent en Attique, non loin d'Athènes.

41. Bernard 2010, p. 46 souligne la spécialisation de certains ouvriers dans le travail d'un marbre en particulier.

42. A noter qu'au même moment, vers 175 l'architecte romain Decimus Cossutius est employé par Antiochos IV pour la reconstruction de l'Olympeion, lui aussi en marbre pentélique (Vitruve, *Arch.7.praef.15*).

43. Bernard 2010 pour une étude sur ces temples. La datation exacte des fûts de colonne retrouvés et leur appartenance aux premières phases de ces temples ne sont cependant pas parfaitement assurées.

44. Comme l'a déjà souligné Champeaux 1982, p. 132.

45. Vitruve, *Arch.7.praef.17* : *Id uero si marmoreum fuisset, ut haberet, quemadmodum ab arte subtilitatem, sic ab magnificentia et impensis auctoritatem, in primis et summis operibus nominatur.* (édition *Les Belles Lettres*, 1995, texte établi et traduit par B. Liou et M. Zuinghedau, p. 9).

après l'édilité de Crassus en 103 et après les grands jeux célébrés par Scaurus en 58, des colonnes de marbres utilisées dans des constructions temporaires sont ensuite transportées dans des *domus* privées. L'évolution des mentalités semble d'ailleurs suivre ce mouvement : bien que l'ensemble du texte de Pline dénonce cet étalage de luxe, l'utilisation du marbre dans des maisons privées semble avoir prêté à controverse jusqu'à la fin des années 80, période où il était déjà largement présent dans l'architecture publique. Ce mouvement allant de la construction publique vers la construction privée, qui devait faire face à bien des oppositions comme celle, en 92, du collègue de Crassus à la censure, semble ainsi avoir été facilité par la réutilisation d'éléments architecturaux qui, d'abord conçus pour des théâtres temporaires, étaient, sinon, voués à la disparition.

CONCLUSION : DESTINS CROISÉS À UN SIÈCLE D'ÉCART

Entre le milieu du II^e siècle et le milieu du I^{er} siècle s'observe donc une nette évolution dans l'emploi du marbre à Rome qui explique en grande partie les destins croisés des deux exemples que nous avons étudiés. J. Champeaux a pu dire de Flaccus qu'il était « en avance sur ses contemporains⁴⁶ » à la fois dans son exercice du pouvoir et dans son rapport au religieux. Nous pourrions ajouter qu'il l'est aussi sur le plan architectural, dans sa volonté non seulement de construire le

temple le plus grand et le plus beau jamais vu à Rome, mais surtout d'en faire un *unicum*, utilisant ce matériau si spécial qu'est le marbre et dont P. Gros a encore récemment souligné l'importance symbolique⁴⁷. De fait Flaccus est un des tout premiers grands généraux qui, par leur volonté d'imprimer sur l'architecture leur puissance et de s'inscrire dans les grands modèles grecs, imposent peu à peu à Rome l'usage de ce nouveau matériau, d'abord par le réemploi dans des monuments publics religieux puis par sa diffusion dans le domaine privé, mais non moins symbolique, de la *domus*. Mais Flaccus était peut-être trop en avance sur son temps pour réussir son projet, en butte à l'opposition du Sénat mais aussi aux limites des capacités techniques de ses contemporains.

Pour Sylla, l'affaire est moins complexe : outre que l'utilisation du marbre ne soulève plus, au début du I^{er} siècle les mêmes oppositions, la stature particulière de sa dictature lui offre un pouvoir personnel encore inédit dans la politique romaine. Par ailleurs, Rome est à ce moment-là mieux fournie en main d'œuvre à même de travailler ce nouveau matériau. Cet épisode peut cependant être vu comme une nouvelle étape de la diffusion progressive du marbre dans le paysage de l'*Urbs* ; il est d'ailleurs utilisé dans le récit plinien comme une bascule permettant de passer, du point de vue formel, du monde grec au monde romain. C'est bien là le rôle du réemploi dans cette évolution : il permet de passer des modèles grecs, auxquels sont « empruntés » certains éléments-clés, à de nouveaux modèles proprement romains.

46. Champeaux 1982, p. 138.

47. Gros 2016.

Bibliographie

- Abramson 1974 a = H. Abramson, *The Olympieion in Athens, Sulla and the Capitolium*, dans *AJA*, 78, 1974, p. 160.
- Abramson 1974 b = H. Abramson, *The Olympieion in Athens and its connections with Rome*, dans *California Studies in Classical Antiquity*, 7, 1974, p. 1-25.
- Arata 2010 = F.P. Arata, *Nuove considerazioni a proposito del tempio di Giove Capitolino Castello*, dans *MEFRA*, 122-2, 2010, p. 585-624.
- Baumer 2010 = L.E. Baumer, *Trois sanctuaires extra-urbains*, dans *Ô dieux de Croton! Lieux et témoignages du sacré à l'intérieur d'une ville antique de Calabre*, Paris, 2010 (*Les catalogues d'exposition de l'INHA*).
- Bernard 2010 = S.G. Bernard, *Pentelic marble in architecture at Rome and the republican marble trade*, dans *JRA*, 23, 2010, p. 35-54.
- Boethius 1962 = A. Boethius, *Veteris Capitoli Humilia tecta*, dans *Institutum Romanum Norvegiae*, I, 1962, p. 27-33.
- Boethius 1967 = A. Boethius, *Nota sul tempio capitolino e su Vitruvio III*, 3. 5, dans *Arctos. Acta Philologica Fennica*, 1967, p. 45-49.
- Bauchhenss 1994 = W. Bauchhenss, G. Hellenkemper Salies, H.-H. von Prittwitz und Gaffron (dir.), *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia*, Köln, 1994.
- Burford 1960 = A. Burford, *Heavy transport in classical Antiquity*, dans *The Economic History Review*, 13-1, 1960, p. 1-18.
- Champeaux 1982 = J. Champeaux, *Fortuna : recherches sur le culte de la Fortune à Rome et dans le monde romain des origines à la mort de César*, II, Rome, 1982 (*Collection de l'École française de Rome*, 64/2).
- Coarelli 1994 = F. Coarelli, *Roma*, Milan, 1994 (*Guide archeologica Laterza*, 4^{ème} édition).
- Coarelli 1995 = F. Coarelli, *Fortuna Equestris, aedes*, s.v., dans E.M. Steinby (dir.), *LTUR, volume secondo (D-G)*, Rome, 1995, p. 268-269.
- De Angeli 1996 = S. De Angeli, *Iuppiter Optimus Maximus Capitolinus, aedes (fasi tardo-repubblicane e di età imperiale)*, s.v., dans E. M. Steinby (dir.), *LTUR, volume terzo (H-O)*, Rome, 1996, p. 148-153.
- Fant 2008 a = J. C. Fant, *The elusive Navis Lapidaria and Dangerous cargo: shipping marble*, dans *The University of Akron. Department of Anthropology and Classical Studies*, 135, 2008, http://ideaexchange.uakron.edu/anthro_ideas/135.
- Fant 2008 b = J. C. Fant, *Dangerous cargo: the costs, mechanics, and legal dimensions of shipping stone*, dans *The University of Akron. Department of anthropology and classical studies*, 136, 2008, http://ideaexchange.uakron.edu/anthro_ideas/136.
- Gjerstad 1962 = E. Gjerstad, *A proposito della ricostruzione del tempio arcaico di Giove Capitolino*, dans *Institutum Romanum Norvegiae*, I, 1962, p. 35-40.
- Gros 2016 = P. Gros, *La sémantique sacrée du marbre blanc à Rome de la fin de la république à l'époque augustéenne*, dans V. Gasparini (dir.), *Vestigia : miscellanea di studi storico-religiosi in onore di Filippo Coarelli nel suo 80 anniversario*, Stuttgart, 2016, p. 239-252.
- Jaeger 2006 = M. Jaeger, *Livy, Hannibal's monument, and the Temple of Juno at Croton*, dans *Transactions of the American Philological Association*, 2006, p. 389-414.
- La Rocca 1996 = E. La Rocca, *Le tegole del tempio di Hera Lacinia ed il tempio della Fortuna Equestre : tra spoliazioni e restauri in età tardo-repubblicana*, dans R. Spadea (dir.), *Il Tesoro di Hera. Scoperte nel santuario di Hera Lacinia a Capo Colonna di Crotona*, Milan, 1996, p. 89-98.
- Le Gall 1953 = J. Le Gall, *Le Tibre. Fleuve de Rome dans l'Antiquité*, Paris, 1953.
- Pensabene 2013 = P. Pensabene, *I marmi nella Roma antica*, Rome, 2013.
- Ruga 1996 = A. Ruga, *La copertura dell'edificio A*, dans R. Spadea (dir.), *Il Tesoro di Hera. Scoperte nel santuario di Hera Lacinia a Capo Colonna di Crotona*, Milan, 1996, p. 99-105.
- Spadea 1996 = R. Spadea (dir.), *Il Tesoro di Hera. Scoperte nel santuario di Hera Lacinia a Capo Colonna di Crotona*, Milan, 1996.
- Spadea 2006 = R. Spadea (dir.), *Ricerche nel santuario di Hera Lacinia a Capo Colonna di Crotona. Risultati e prospettive*, Rome, 2006.
- Tagliamonte 1996 = G. Tagliamonte, *Iuppiter Optimus Maximus Capitolinus, aedes, templum (fino all'a. 83 av. J.-C.)*, s.v., dans E. M. Steinby (dir.), *LTUR, volume terzo (H-O)*, Rome, 1996, p. 144-148.
- Tarpin 2013 = M. Tarpin, *Morale ou droit? La capture des objets sacrés à Rome*, dans M. C. Ferriès et F. Delrieux (dir.), *Spolier et confisquer dans les mondes grec et romain*, Chambéry, 2013, p. 81-100.
- Tölle-Kastenbein 1994 = R. Tölle-Kastenbein, *Das Olympieion in Athen*, Köln, 1994.